CAHIER D'ARCHITECTURE DE CHAMBÉRY

Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.

Une ville en évolution

Ces quatre cartes présentent les étapes essentielles du développement de Chambéry

1 • CARREFOUR DÈS L'ANTIQUITÉ

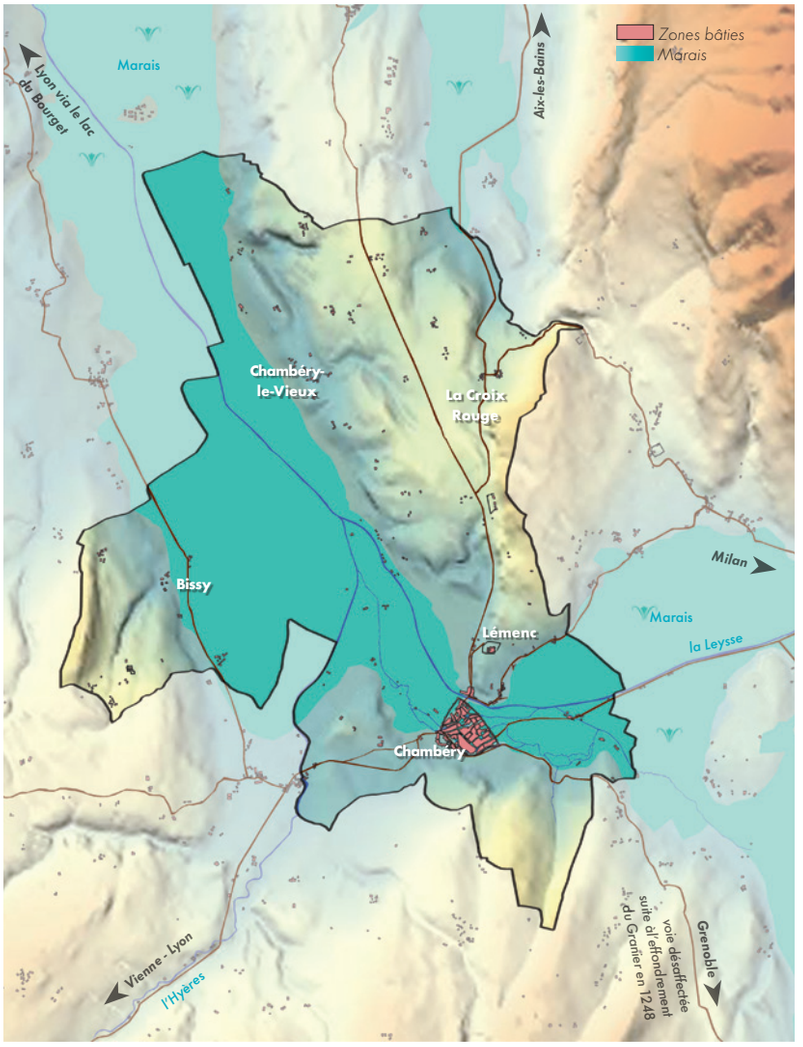

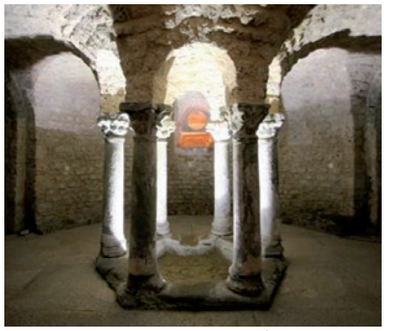

Crypte de Lémenc - 1029

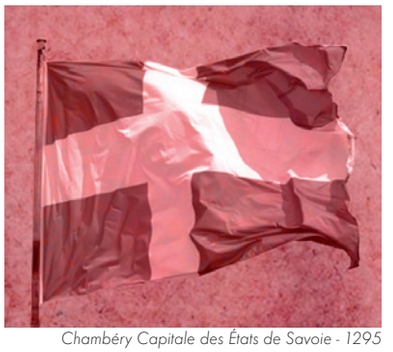

Chambéry Capitale des États de Savoie - 1295

Sainte Chapelle - 1416

Une occupation humaine au niveau du resserrement de la cluse dès l'Antiquité dans le cadre de transits nord-sud (Méditerranée - Allemagne - mer du Nord) et est-ouest (Italie - Gaule).

L'occupation gallo-romaine de la partie plane et sur les piémonts est attestée par des découvertes en plein centre ancien et à Lémenc dit "Lemencum" qui se situe sur le trajet Vienne - Milan. Après la chute de l'Empire romain, deux petites agglomérations se font écho, l'une autour de Lémenc et l'autre au pied de l'éperon rocheux de Bellevue qui abrite probablement un système fortifié.

Du XIe au XVe siècles le développement des bourgs et les axes de communication sont intimement liés.

Le développement de Lémenc et et de la ville sont impulsés par la fondation du prieuré de Lémenc par le Roi Rodolphe III en1029, l'octroi, en 1232, de franchises à la ville de Chambéry puis l'établissement des Comtes de Savoie au château dès 1295. Chambéry est alors la capitale des États de Savoie. Et malgré l'effondrement du Granier en 1248 qui la prive d'un axe de communication essentiel, la ville se développe avec une enceinte dès 1376 et la Sainte Chapelle en 1416 ; hors les murs, les faubourgs se déploient le long des axes de communication.

Les XVIe et XVIIe siècles, un environnement politique et naturel hostile met en questions ce développement.

Les freins au développement de la ville sont des occupations militaires de 1536 à 1659, une inondation dévastatrice en 1551, des épidémies de peste cycliques et enfin, le transfert de la capitale à Turin en 1562.

Mais tout au long de cette période, des gestes sont posés ; en 1551, les travaux de diguement de la Leysse permettent le déploiement des faubourgs ; à partir de 1625, l'établissement de clos monastiques autour de la ville accroît la maîtrise de l'environnement naturel, améliore la salubrité de l'environnement urbain, atténue les effets militaires lors des conflits ; enfin, en 1633, l'octroi de 4 foires franches et la relance d'une politique de travaux par les Ducs de Savoie relancent le dynamisme économique de la ville.

2 • L'APOGÉE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

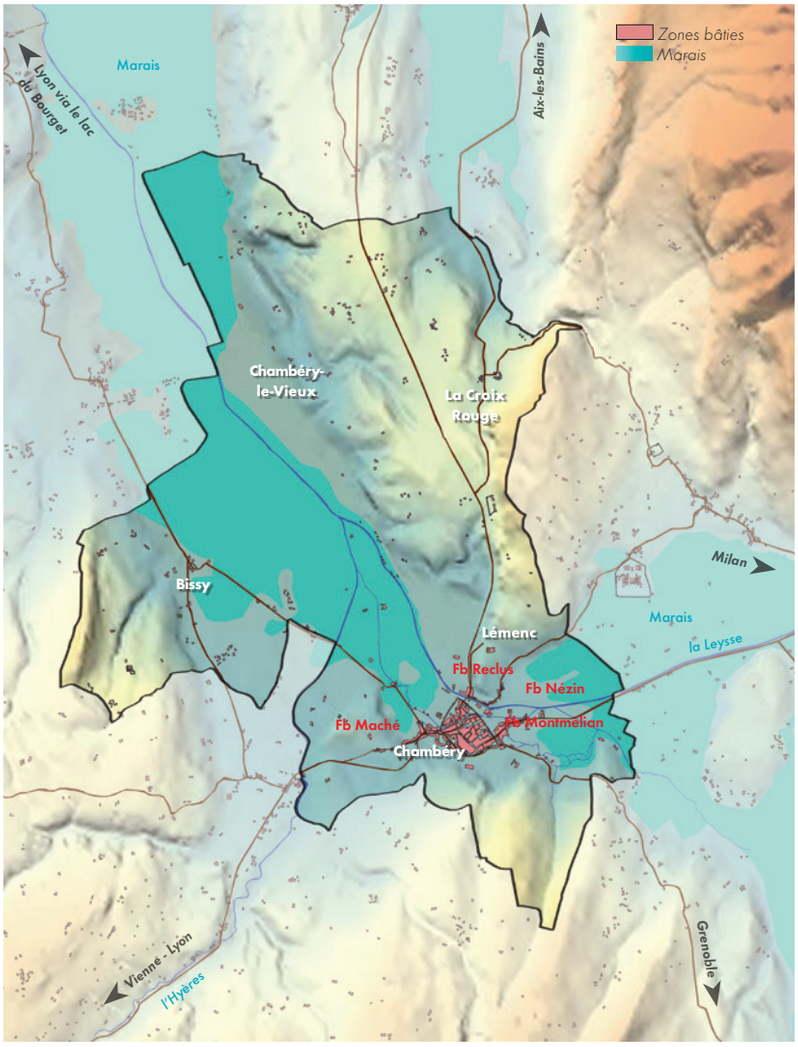

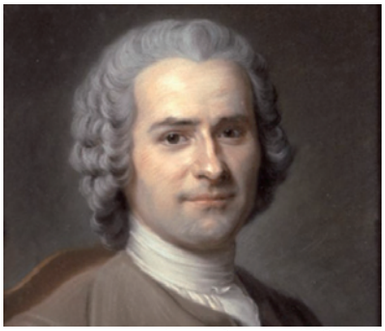

Jean-Jacques Rousseau - 1712 - 1778

Théâtre Charles Dullin - 1824

Fontaine des éléphants - 1838

Du XVIIIe siècle à 1860, Chambéry s'éclaire.
Tout d'abord par des apports de dimension intellectuelle avec Rousseau qui séjourne à Chambéry de 1732 à 1742, culturelle avec Dom Philippe durant l'occupation espagnole de 1742 à 1748, religieuse avec la nomination d'un premier évêque en 1779, idéologique avec la la révolution et enfin administrative avec le roi Charles-Félix arrivé au pouvoir en 1821.

Ces apports ont des répercussions sur le développement de la ville et de son environnement.
En 1725, la mise en place de la mappe sarde constitue un véritable état des lieux qui favorise le développement agricole et industriel de l'environnement proche de Chambéry ainsi que l'amélioration de l'approche urbaine (plans des canaux, réseaux...).
En 1760, la possibilité de rachat des droits féodaux par les paysans accroît ces améliorations qualitatives et progressivement, l'ensemble de ces mesures va permettre de réduire à une portion congrue les zones marécageuses encore source d'épidémie et de les transformer en terres agricoles.
En 1775, on lance la construction du premier équipement culturel de Chambéry : un théâtre.
En 1779, le premier éclairage public constitué de réverbères à huile est mis en place.
En 1827, le général de Boigne commence la réalisation de la rue des Portiques qu'il a imaginée entre autre pour favoriser la lutte contre les incendies.
En 1838, la colonne des éléphants atteste du bien fondé des réalisations de de Boigne et le chemin de fer arrive à Chambéry.
La cité est considérée alors par les intellectuels comme un exemple de gestion et de développement.

3 • 1860 : LES APPORTS DU RATTACHEMENT À LA FRANCE

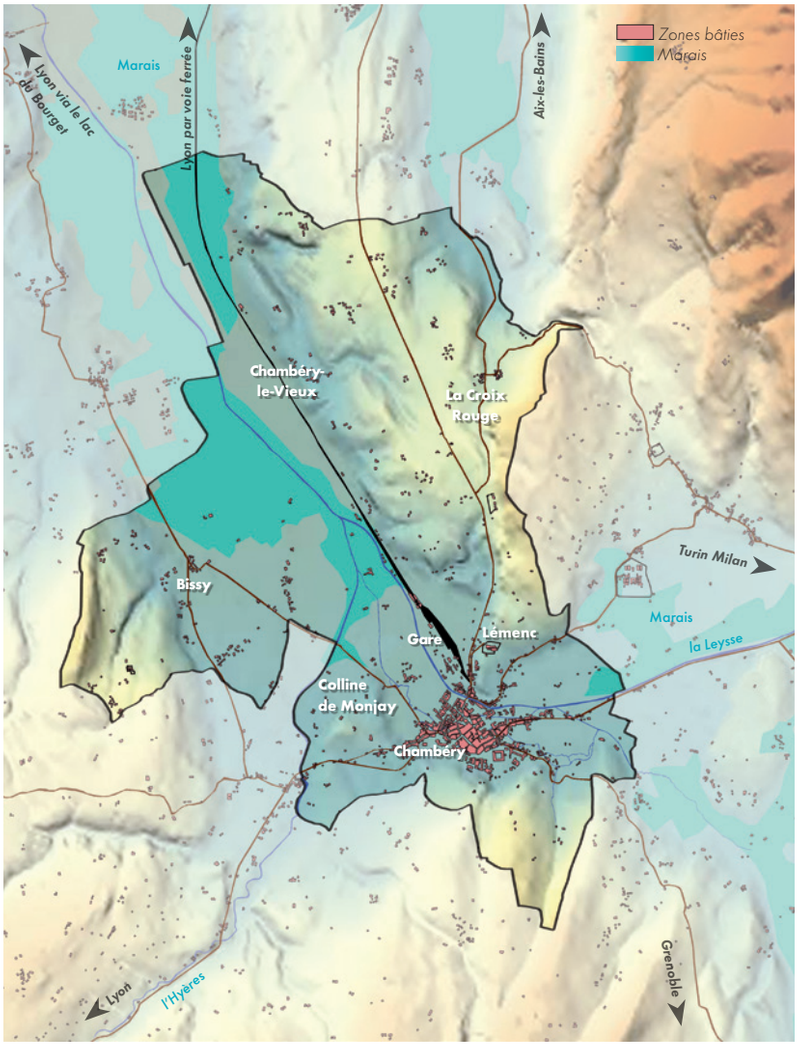

Rotonde SNCF - 1910

Colline de Montjay - 1924

Bombardement - 6 mai 1944

De 1860 à 1945, le rattachement de la Savoie à la France et deux guerres mondiales démultiplient les besoins de développement de la ville.

Chambéry est reliée au réseau ferroviaire national français depuis 1856. Cette relation alors privilégiée est entérinée par le Rattachement en 1860. Ce dernier impacte dramatiquement l'économie rurale savoyarde du fait de l'introduction brutale de la révolution industrielle ; la ville devient alors une étape essentielle pour les nombreux savoyards candidats à l'exode rural. Pourtant la démographie de la ville s'accroît régulièrement, malgré la déshérence de ses industries qu'une politique de grands travaux (hôtel de ville, préfecture, théâtre, halles...) tente de contrebalancer. De nouveaux quartiers sont créés au nord en direction du Verney, lui-même borné au nord par des terrains encore marécageux .

La première guerre mondiale, qui provoque une chute démographique de plus 10%, ne constitue un frein que ponctuel au développement de la ville. La crise du logement de 1920 induit la création de cités jardins avec des pavillons et des logements mitoyens à Montjay, avec des immeubles collectifs au Biollay (pour les agents de la compagnie du PLM) et enfin avec des immeubles collectifs formant des logements sociaux à Bellevue. Chambéry atteint 30 000 habitants à l'approche de la seconde guerre mondiale.

4 • LES TRENTE GLORIEUSES

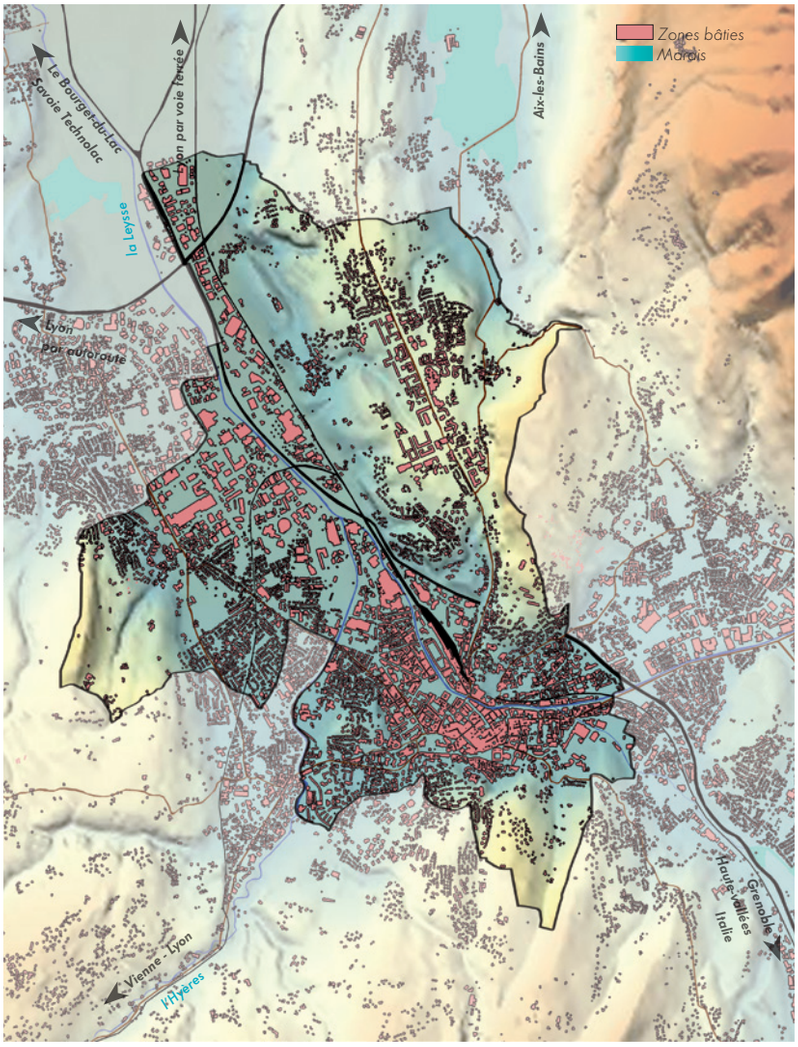

Le Biollay - 1950

ZUP de Chambéry-le-Haut - 1963

Espace Malraux - 1987

Les Trente Glorieuses

La seconde guerre mondiale est plus désastreuse encore que la première ; les destructions sont massives et des quartiers entiers doivent être reconstruits.

Mais en même temps s'ouvre la période des "Trente Glorieuses "; de 1945 à 1973 ; la ville se déploie littéralement avec des quartiers a vocation essentiellement résidentielle sur Chambéry-le-Haut, le Biollay... et d'autres à destination plus économique sur la plaine des Landiers d'où les derniers marais ont été évincés. La problématique de circulation générée par ce morcellement ainsi qu'un relief contraignant, se complexifie avec le développement des sports d'hiver qui impactent directement la ville par le biais de la voie rapide urbaine. Celle-ci devient un goulet d'étranglement, point de passage obligé des automobilistes... En même temps, les retombées économiques du tourisme blanc atténuent, pour le département et pour la ville, les perspectives industrielles moins favorables qui suivent... Le développement se poursuit, sous la forme d'espaces urbanisés sous forme pavillonnaire fortement consommateurs d'espace portés par un courant culturel fort...

Aujourd'hui

Le territoire de Chambéry, manque de terrains à bâtir et son attractivité liée à sa proximité avec des prestations tant matérielles qu'immatérielles, comme le paysage, imposent son développement. Alors la ville se protège, ménageant des aires de préservation du patrimoine bâti et se reconstruit sur elle-même, dans une perspective nourrie du développement durable.

Les noyaux primitifs

Lémenc
Le site de Lémenc est le premier élément constitutif de Chambéry à être cité, sur les cartes antiques, puis au IXe siècle. Il domine concrètement l'endroit où la cluse est la plus étroite ; 600 mètres seulement le séparent de l'éperon de Bellevue.
Sa vocation religieuse attestée dès l'origine se renforce avec la fondation d'un prieuré situé sur un replat ; l'urbanisme qui en découle s'articule le long de deux axes qui rejoignent la plaine en contrebas, les actuels faubourgs Nézin et Reclus.

Le centre ancien
Il se développe au pied du château, dans une plaine marécageuse parcourue par de nombreux bras de l'Albanne et par la Leysse. Cette hydrographie complexe est mise à profit pour constituer réseaux et rues ; puis, rapidement, pour participer au système défensif d'une ville ceinte de murs. La ville ancienne "intra-muros" présente une densité et une complexité liées au besoin de rester à l'intérieur des murs, à celui de reconstruire la ville sur la ville du fait de l'évolution des représentations et des modes de vie. La nécessité de s'adapter à l'organisation des voiries, en particulier celles qui donnent sur les portes, et leurs perspectives économiques (Lyon-France, Montmélian-Turin, Genève) a conduit à réaliser les bâtiments dans des parcelles en lanières disposées perpendiculairement aux voiries.

Chambéry-le-Vieux
Situé en surplomb des marais au nord de Lémenc et de la ville en développement de Chambéry, Chambéry-le-Vieux se construit comme un village rural où les unités d'exploitations agricoles s'articulent autour du centre constitué par l'église et au cœur d'un terroir agricole très favorable et bien exposé. Le développement de ces fermes plus ou moins allongées, à l'intérieur desquelles se trouvent l'exploitation et souvent l'habitation, s'accélère à partir du XVIIIe siècle.

Bissy
Le village de Bissy présente les mêmes caractéristiques que celui de Chambéry-le-Vieux sinon qu'il se trouve quasiment à l'origine en lisière du marais, sur la route qui permet de rejoindre le Bourget-du-Lac via La Motte-Servolex.

Les faubourgs

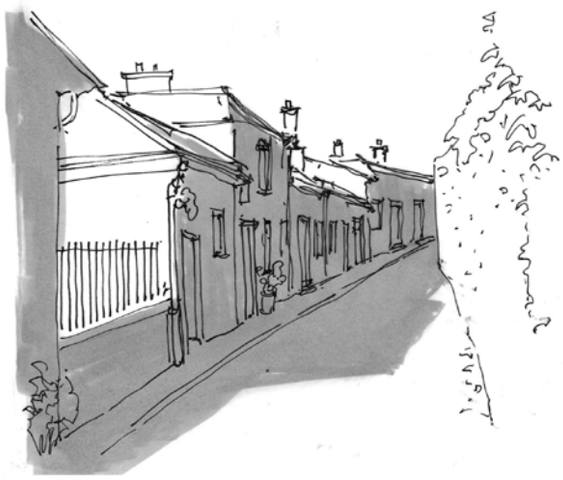

Les faubourgs médiévaux présentent une première forme d'extension urbaine hors les murs. Cette extension s'est faite le long des axes de communication partant de la cité. Les maisons mitoyennes se sont réparties de part et d'autre de la voie. Les propriétés sont découpées en lanières perpendiculaires à la voie comme dans le centre intra-muros. Elles disposent d'un rez-de-chaussée destiné au commerce et à la desserte des logements situés aux étages.

Le faubourg Nézin
Il est, semble-t-il, le plus ancien faubourg, plutôt lié à la relation entre Chambéry et Lémenc et permettait de rejoindre Turin ou Genève. Il est aujourd'hui discret, pris dans l'expansion urbaine de la ville.

Le faubourg Reclus
Avec la montée Haute Bise, c'est un faubourg qui est inscrit dans une pente sise au-dessus d'une falaise naissante... Il permet de rejoindre Genève via Lémenc. Si les bâtiments amont présentent en effet des niveaux et un pas de porte ; en revanche, on ne distingue que le dernier étage des bâtiments aval.

Le faubourg Maché
Ce faubourg est sis dans le marais, il démarre sous le château et permet de rejoindre Lyon via les Échelles. Bien qu'il ait été fortement impacté par l'évolution de la ville, ce faubourg conserve encore quelques éléments d'architecture ancienne.

Le faubourg Montmélian
Ce faubourg est le plus long ; il porte presque jusqu'aux confins de la commune et conduit à Turin via Montmélian. Bien que prenant place dans la plaine, son développement a été renforcé par la réalisation de la digue dite "grande muraille" qui le garantit des débordements de la Leysse. Il conserve un certain cachet bien que certaines portions aient fait l'objet de remaniements.

Les nouveaux quartiers

La crise du logement qui fait suite à la première guerre mondiale, la désaffection des beaux appartements, et les disponibilités foncières sur fond de promotion de la "cité jardin" provoquent l'essor des pavillons. Ces quartiers de lotissements du début du XXe siècle sont essentiellement caractérisés par les clôtures qui bordent leurs propriétés. Celles-ci sont particulièrement travaillées, souvent bordées d'un mur bahut surmonté d'une clôture en ferronnerie laissant voir la végétation du jardin. Ce sont elles qui donnent son caractère spécifique au lieu. Derrière se trouve la demeure plus ou moins bourgeoise, dont les façades arborent une modénature souvent complexe destinée à faire valoir un statut. Ces éléments de représentation sont très diversifiés. Mais ce type de logement est réservé à la classe moyenne (artisans, commerçants, employés) et pour loger une population moins aisée, la réponse passe par les cités d'habitat collectif à vocation sociale.

Montjay
Le quartier de Montjay voit le jour en 1922 sur décision municipale. Le premier geste d'urbanisme est une voirie en U recouvrant l'essentiel des réseaux. Un premier projet de 13 maisons "bien conçues et d'un aspect heureux" est déposé puis rapidement un second comportant pas moins de 50 maisons... Le quartier se développe ainsi jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Le Biollay
Le quartier du Biollay est quant à lui un quartier d'habitat collectif "social" En 1931, plusieurs bâtiments en équerre construits en retrait de la voirie abritent les employés de la compagnie PLM.

Bellevue
Toujours suivant des perspectives sociales, la cité jardin de Bellevue est réalisée entre 1931 et 1936 pour accueillir une population ouvrière présentant des familles nombreuses. 18 bâtiments de 12 logements aux dimensions adaptées sont projetés. Et si seulement 204 logements sont construits finalement, le quartier poursuit son développement et mérite le nom de "cité jardin" car des terrains de jeux sont programmés ainsi que des jardinets.

Quartiers récents

La fin de la seconde guerre mondiale, avec ses destructions massives, permet la rénovation urbaine de Chambéry. Les Trente Glorieuses qui succèdent voient le besoin de logement exploser avec une traduction urbaine se manifestant sous la forme de ZUP puis de lotissements.

Reconstruction

Le bombardement du 26 mai 1944 cause de nombreux dégâts : ¼ de la vieille ville disparaît, 300 immeubles, la place de l'Hôtel de Ville, le boulevard de la Colonne, la rue de Boigne sont en ruines. Le parti pris est de ne pas restaurer et la situation est mise à profit pour produire un urbanisme de blocs plus réguliers et simples et également pour amender certains quartiers comme le Reclus où est construite la tour du Centenaire.

Chambéry-le-Haut

La nécessité de produire des logements pour tous et en particulier pour les classes populaires conduit à la création de nouveaux quartiers plus éloignés du centre-ville : le Biollay tout d'abord qui est en partie reconstruit ; mais aussi et "surtout" la ZUP de Chambéry-le-Haut. Ces quartiers dont l'architecture est parfois signée par de grands noms de l'architecture tels Dubuisson et Novarina se présentent sous la forme d'ensembles en longueur articulés autour de voiries larges.

Les lotissements de Bissy

En parallèle, l'augmentation de la richesse et de l'accession à la propriété produisent un urbanisme appréhendé par la seule promotion, faisant du lotisseur un interlocuteur essentiel. Sur des parcelles, découpées de manière à optimiser le nombre de lots potentiels du terrain initial et la plus-value des ventes tout en maintenant des surfaces attractives, sont édifiés des pavillons. Cette approche qui génère un urbanisme particulièrement consommateur d'espace réduit progressivement l'espace disponible et induit des problématiques de déplacement nouvelles amenant l'habitant à se déplacer en voiture pour réaliser des parcours citadins.

Le développement durable

Au niveau urbain

Un chauffage urbain en recherche de performance écologique

Les premiers réseaux de chaleur font leur apparition dans les années 1930 dans quelques villes comme Paris, Chambéry, Villeurbanne.
En 2008, le réseau de chaleur (SCDC) est raccordé à l'usine d'incinération pour prélever la chaleur produite par la combustion des ordures ménagères. Aujourd'hui, la construction de la chaufferie bois de Croix rouge sur les Hauts-de-Chambéry complète ce dispositif pour accroître la part des énergies renouvelables et de récupération dans la production de chaleur.
Ainsi, le chauffage urbain de Chambéry est le 5e plus grand de France mais aussi le 5e à être alimenté à plus de 60 % par des énergies renouvelables.

L'utilisation de l'énergie solaire

La centrale des Monts
Le 1er juin 2005, la ville de Chambéry a créé la centrale solaire des Monts, la première au niveau national à dépasser les 100 kWc. Répartis sur deux bâtiments de la ville, 1 000 m² de capteurs photovoltaïques produisent 120 000 kWh/an.

Par ailleurs, découlant d'un plan solaire émis en 2002, 5 ans plus tard, la ville compte plus de 5 000 m² de capteurs dont 2 840 m² en thermique et 2 500 m² en photovoltaïque.
En 2007, la première société privée à s'équiper est le centre commercial Chamnord qui met en service une toiture photovoltaïque de 205 m².

Au niveau individuel

Habiter ensemble

Bien que la ville soit souvent appréhendée sous le signe de la densité, des espaces d'habitat diffus y sont présents et un questionnement simple permet d'aborder le projet d'habiter...

Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... Le parti pris de l'habitat intermédiaire est de proposer des réponses les plus proches des aspirations des habitants en mariant les atouts des deux cas de figure.

Après quoi, l'implantation, l'orientation, l'adaptation au sol, la forme, le volume, l'épaisseur des murs, leur isolation, le choix des matériaux et de l'énergie... constituent autant de questions simples qui permettent d'entrer en matière sur vos projets.

Le secteur sauvegardé

Sur Chambéry, toute intervention s'inscrit dans deux situations bien distinctes.

Les bâtiments inscrits dans un périmètre de protection

Les périmètres de protection résultent de la mise en place, par la collectivité, d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ou d'un secteur sauvegardé et/ou de la présence, dans un rayon de 500 m, de bâtiments protégés au titre des monuments historiques.

Le secteur sauvegardé et l'AVAP, fondés sur des diagnostics, font l'objet de trois documents : un rapport de présentation, un règlement et un document graphique.

Dans les deux cas, les projets doivent être fondés sur les prescriptions et les recommandations contenues dans les règlements ; par ailleurs, en secteur sauvegardé, l'aménagement intérieur des immeubles est également réglementé et soumis à autorisation.

À l'intérieur de ces aires ainsi que des périmètres liés à la présence de monuments historiques, les travaux sont soumis en outre à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.

Certains des travaux situés en AVAP comme en secteur sauvegardé peuvent être défiscalisés ou bénéficier d'aides spécifiques.

Les bâtiments hors périmètre de protection

Pour ces derniers c'est le Plan Local d'Urbanisme de la commune qui produit les règles essentielles à respecter. Quoi qu'il en soit, la démarche suivante peut permettre d'améliorer de manière substantielle le bâtiment, sans pour autant le dénaturer ou lui occasionner de dommages.

Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces édifices sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...

Ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours de l'architecte conseiller de la ville de Chambéry, à la demande du Conseil général de la Savoie. Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.

Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur, peut vous donner
des conseils gratuitement afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.

Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide
du Conseil général afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.

N'hésitez pas à le consulter.

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE MAIRIE

Ville de Chambéry
Service urbanisme : Tél. 04 79 60 23 51

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :
B.P. 1802 – 73018 Chambéry Cédex – Tél. 04 79 60 75 50

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Savoie :
131, rue Juiverie – 73000 Chambéry – Tél. 04 79 69 90 20

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :
Maison des énergies – 562, avenue du Grand Ariétaz – 73000 Chambéry – Tél. 04 79 85 88 50

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine :
65, avenue de Lyon – 73000 Chambéry – Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation d'Elsa MARTIN-HERNANDEZ, architecte conseiller.

D'autres informations sont disponibles sur le site de la mairie de Chambéry :
www.chambery.fr/1965-patrimoine-chamberien.htm

et au Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de la ville :
Hôtel de Cordon – 71, rue Saint Réal – 73000 Chambéry

Réalisation : neVVeru / CAUE de la Savoie • Photos : CAUE • Mappe sarde : Conseil général de la Savoie - Archives départementales • juillet 2013